



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 24 AVRIL 2023 À 20 H EN LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Janie Tremblay, conseillère
Louise Savignac, conseillère
Chantal Riopel, conseillère

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Claude Crépeau, directeur général
Me Louis-André Garceau, greffier
M^{me} Véronique Goyette, directrice des communications

LA SÉANCE EST OUVERTE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1
2023-04-164

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2023 – ADOPTION

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et prendre acte du dépôt de l'avis de convocation dûment notifié.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 avril 2023 – Adoption

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.0 AFFAIRES COURANTES

4.1 ADMINISTRATION

4.1.1 Embauche – Mécanicien au Service des travaux publics et génie

4.1.2 Autorisation – Travaux requis pour l’installation d’une ligne électrique – Projet immobilier DEVA6 – Secteur de la rue Flavie-Poirier

4.2 TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

4.2.1 Octroi du contrat – AOP2023-03 – Travaux de réfection des infrastructures d’une partie de la rue de la Visitation

4.3 LOISIR, PARCS ET COMMUNAUTÉ

4.3.1 Fin de la période de probation – Surveillants Service du loisir, des parcs et de la communauté

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne présente.

4.0 AFFAIRES COURANTES

4.1 ADMINISTRATION

4.1.1

2023-04-165

EMBAUCHE – MÉCANICIEN AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

ATTENDU que le poste de mécanicien au Service des travaux publics et génie est actuellement vacant suite au départ du titulaire du poste;

ATTENDU qu’un processus d’embauche pour combler ce poste a été réalisé selon les dispositions de la *Convention collective* actuellement en vigueur; et

ATTENDU le sommaire décisionnel TPG-23-02 préparé par monsieur Jonathan Marion, directeur du Service des travaux publics et génie, et monsieur Sébastien Toustou, directeur du Service de la prévention des incendies et la recommandation qui en découle.

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

EMBAUCHER monsieur Alexandre Yanakis au poste de mécanicien au Service des travaux publics et génie selon la proposition d’embauche soumise à ce dernier lequel entre en fonction le 24 avril 2023, cette embauche étant soumise à une période de probation de 900 heures.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.1.2

2023-04-166

AUTORISATION – TRAVAUX REQUIS POUR L’INSTALLATION D’UNE LIGNE ÉLECTRIQUE – PROJET IMMOBILIER DEVA6 – SECTEUR DE LA RUE FLAVIE-POIRIER

ATTENDU la réalisation du projet immobilier de DEVA6 dans le secteur de la rue Flavie-Poirier lequel doit être raccordé au système d'électricité d'Hydro-Québec;

ATTENDU qu'Hydro-Québec a élaboré un guide de pratiques relatives au déboisement afin de procéder à l'installation des infrastructures permettant un tel raccordement;

ATTENDU que ce guide prévoit une bande de 13 mètres libre de toute obstruction pour l'installation des infrastructures;

ATTENDU que cette bande doit être située de part et d'autre de la ligne séparant la propriété de la Ville et celle de DEVA6; et

ATTENDU que de tels travaux de dégagement de déboisement doivent être autorisés par le conseil municipal pour la partie se trouvant sur la propriété de la Ville.

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

AUTORISER les travaux de déboisement sur une largeur de 6,5 mètres sur la propriété de la Ville (lots 6 157 702 et 6 448 118) afin de permettre le raccordement électrique du projet immobilier DEVA6, sur la rue Flavie-Poirier, suivant une demande faite en ce sens par le promoteur à condition que celui-ci assume la totalité des frais reliés à ces travaux; et

AUTORISER monsieur Jonathan Rondeau, directeur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2

TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

4.2.1

2023-04-167

OCTROI DU CONTRAT – AOP2023-03 – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'UNE PARTIE DE LA RUE DE LA VISITATION

ATTENDU qu'un processus d'appel d'offres a été enclenché relativement au projet concernant l'octroi d'un contrat concernant les travaux de réfection des infrastructures d'une partie de la rue de la Visitation (AOP2023-03); et

ATTENDU les soumissions reçues, leur analyse et la recommandation faite quant à l'octroi du contrat.

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel**

IL EST RÉSOLU DE :

OCTROYER à la firme BLR Excavation (NEQ 1141135401) le contrat pour les travaux de réfection des infrastructures d'une partie de la rue de la Visitation (AOP2023-03), cette firme ayant déposé la soumission conforme aux documents contractuels au montant de 11 494 623,73 \$, taxes incluses; et

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt qui la décrète et qui pourvoit à son financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.3 LOISIR, PARCS ET COMMUNAUTÉ

4.3.1 2023-04-168

FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION – SURVEILLANTS SERVICE DU LOISIR, DES PARCS ET DE LA COMMUNAUTÉ

ATTENDU le sommaire décisionnel LPC-23-02 préparé par madame Véronique Houle, coordonnatrice du Service du loisir, des parcs et de la communauté, concernant la fin de la période de probation et la confirmation d'emploi de deux surveillants pour les installations communautaires, sportives ou récréatives.

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

CONFIRMER la nomination de madame Chloé Cordray et monsieur Mario Malenfant aux postes de surveillants au Service du loisir, des parcs et de la communauté, ces derniers ayant réussi leur période de probation conformément à la *Convention collective* actuellement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 17 h 35.

(Signé)

M. Robert BIBEAU
Maire

(Signé)

Me Louis-André GARCEAU, avocat
Greffier